

« ATELIER DU MEDICAMENT »

« Je veux y participer »

Centre Hospitalier Charles Perrens
Pôle BSM - Dr. K. JEZEQUEL, Cheffe de pôle
Service Pharmacie – Dr A-L. Debruyne et Dr E. Queuille

Objectifs du programme :

- Mieux connaître et comprendre son traitement médicamenteux
- Modifier son comportement vis-à-vis de son traitement médicamenteux
- Favoriser l'autonomie dans la gestion de son traitement médicamenteux

Programme ETP « Atelier du Médicament »

• Sessions en groupe

Atelier 1 : Explorer les représentations du patient sur les médicaments

Atelier 2 : Connaissance générale sur le médicament et les médicaments génériques

Atelier 3 : Les psychotropes : qui sont-ils ? Comment les classe-t-on ?

Atelier 4 : Les effets bénéfiques des médicaments à travers leur mécanisme d'action. Repérer le traitement dit « de fond » versus celui dit « aigu »

Atelier 5 : Les effets indésirables des traitements et comment y remédier ?

Lieu :

- Unités de soins du Centre Hospitalier Charles Perrens

L'entrée dans un programme d'ETP nécessite un RDV individuel avec un soignant formé afin de recueillir vos besoins spécifiques.

Modalités d'accès au programme

En hospitalisation complète ou de jour, vous bénéficierez, dans le cadre de cet atelier, d'un parcours comprenant :

- Un entretien individuel avec un pharmacien et un infirmier afin de faire le point sur vos attentes
- Les 5 séances citées précédemment avec présence d'un pharmacien
- Un entretien individuel final dont l'objectif est de vérifier que nous avons répondu à toutes vos questions

Contacts :

Unité Transversale d'Éducation pour le Patient (UTEP) :

Courriel : utep@ch-perrens.fr

Tél : 05.56.56.35.13

Pharmaciens :

Dr. A-L. Debruyne

Dr. E. Queuille

Tel : 05.56.56.34.32